

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Pour la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. — Le 6 avril dernier, S. S. Benoît XV, dans la salle du Consistoire, a donné lecture des décrets approuvant les miracles présentés pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Ce n'était pas la canonisation elle-même, comme l'ont dit maints journaux, mais c'était la canonisation assurée. Jamais, peut-être, lecture d'un décret préparatoire à aucune canonisation n'a revêtu un éclat semblable à celui constatant les miracles obtenus par l'intercession de la Bienheureuse.

La salle était remplie d'invités, des Français pour le plus grand nombre. Autour du trône pontifical, on voyait les cardinaux Luçon, archevêque de Reims, et Granito di Belmonte, postulateur de la cause. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, s'était assis au centre de la banquette, en face du Saint-Père, et autour de lui NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens ; Bruchési, archevêque de Montréal ; Terzian, patriarche arménien ; Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs ; Lissou, archevêque de Lima ; Jacquet, archevêque de Salamine ; Rojunian, archevêque de Chalcédoine ; de la Porte, évêque de Bérissa ; Laperrine d'Hautpoul, évêque de Cariste ; de Gibergues, évêque de Valence ; Ruch, évêque de Nancy ; Virili, évêque de Troade ; Seeghers, évêque auxiliaire de Gand. On remarquait encore NN. SS. Many, auditeur de Rote ; Duchesne, directeur de l'École française ; Boudinhon, recteur de Saint-Louis de France ; Pompili, vicaire-général, délégué apostolique à Constantinople ; Lapointe, vicaire-général de Chicoutimi (Canada) ; Tiberghien, Vanneufville, Glorieux, Kelley, président de la Catholic Extension Society ; le R. P. Maximin Vion, directeur du Pèlerinage des veuves françaises de la guerre ; Mme Daniels, épouse du secrétaire d'État de la Marine américaine ; l'amiral américain Griffins avec sa suite ; les TT. RR. PP. Lépicier, prieur-général des Servites ; Venance de l'Isle en Rigault, ministre-général des Frères Mineurs capucins ; Cimino, ministre-général des Frères Mineurs de l'Union léonine ; Thessling, maître-général des Frères Prêcheurs ; Joseph Maubon, vicaire-général des Augustins de l'Assomption ; Mgr Coraggioni d'Orelli, aumônier de la Garde suisse.

Le discours de Mgr Touchet. — Après la lecture des décrets par le Pape, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a prononcé le discours suivant dont nous prenons le texte complet dans *l'Osservatore Romano* :

Très Saint Père,

Que ma première action de grâce soit pour notre Dieu, dont le souverainement sage et absolu Vouloir a résolu, disposé, opéré les deux miracles, que constate et couronne cette auguste solennité.